Fiche de données
Cleverpark 900 | Chêne | Mandorla

Numéro d'article: 10156882

Données générales

Format	900 x 100 x 9.5 mm
Essence	Chêne
Couleur	Mandorla
Classification	34, vivant
Traitement de surface	B-Protect®
Structure de la surface	brossé
Chanfrein	sans chanfrein
Mastic	marron foncé
Nombre de couches	2
Épaisseur de la couche d'usure	2.5 mm
Connexion	Rainure + crête
Type de pose	
Possibilité de pose	collé en plein
Unité d'emballage	2.16 m^2/package
Poids brut par colis	17.5 kg
Origine du bois	
Couche d'usure	Chêne, Europe
Sous-couche	HDF, Europe

Données techniques

Emission en formaldéhyde selon EN 14342 [1]	E 1
Valeur minimale de la densité moyenne	~>= 800kg/m^3
Grammage	~7.963 kg/m^2
Dureté Brinell de la couche d'usure [2]	~38 N/mm^2
Mesure de retrait et de gonflement [3]	0.25 %
Chauffage par le sol (résistance thermique)	approprié à 100% (~0.064 m^2K/W)
Teneur en humidité	5-9%
Classement au feu selon EN 14342 et EN 13501-1	
Pose collée	Cfl-s1
Pose flottante	
Classe de résistance au glissement	
selon CEN/TS 15676 [4]	USRV 94
selon DIN-EN 51130 [5]	R10
Classe d'usage	
selon DIN EN 14354	
selon ÖNORM C 2354	
Conductivité thermique selon EN 14342	0.146
Résistance à la rupture	NPD
Norme de produit	

[1] La classe d'émission la plus basse, E1, selon la norme EN 14342, prescrit une valeur <124 µg/m^3.
Les produits Bauwerk Parkett répondent à ces exigences avec une valeur très faible, inférieure à 10 µg/m^3.

[2] avec humidité de bois de 7 %

[3] Couche d'usure sous stockage libre, relatif au changement d'humidité de 1 %

[4] Essai au pendule

[5] Plan incliné

BAUWERK
Parkett

Fiche de données
Cleverpark 900 | Chêne | Mandorla

Numéro d'article: 10156882

Certificats

ecobau	"base", respecte les critères d'exclusion Minergie-ECO
eco-INSTITUT label	acquis
Sentinel Holding Institut	acquis
French VOC label	A+
FloorScore® certification	acquis
Blue Angel	acquis
Label bois	Bois d'origine contrôlé

ecobau	**ecobau** L'association suisse indépendante « ecobau » analyse et évalue les produits de construction et leur impact sur l'environnement pendant toute leur durée de vie. L'énergie grise consommée pour la phase de fabrication/d'élimination ainsi que les substances utilisées et les émissions produites pendant l'utilisation sont des composants essentiels de l'analyse. De nombreux parquets, colles et accessoires sont testés quant à leur aptitude à être utilisés dans les constructions Minergie-Eco et ecoDevis.
eco INSTITUT TESTED PRODUCT ID 0921 - 11251 - 002	**eco-INSTITUT** Le label Eco-Institut est reconnu comme un label de qualité internationale pour les produits peu polluants, notamment par les programmes LEED, BREEAM ou DGNB. Les produits Bauwerk Parkett certifiés ont été testés par l'Eco-Institut pour les émissions nocives et les ingrédients, répondent aux exigences strictes et contribuent à réduire l'exposition aux substances nocives dans les quatre murs de l'habitation.
QNG READY	**Sentinel Holding Institut** Bauwerk Parquet est partenaire du concept Sentinel Holding. Le Sentinel Holding Institut (SHI) est l'un des principaux instituts en matière de construction et d'habitat sains. L'institut contrôle et évalue les produits de construction en fonction de critères définis afin de garantir une construction peu polluante et respectueuse de l'environnement. Les substances et les rapports d'émissions constituent la base du contrôle des revêtements de sol. Les produits contrôlés, évalués et autorisés sont répertoriés dans la banque de données du Sentinel Holding Institut et pourvus du certificat QNG-ready.
A+	**French VOC Label** Un décret français de 2011 prévoit que certains produits de construction doivent être pourvus d'une classe d'émission. Le contrôle des émissions évalue 10 substances ainsi que la valeur TVOC.
floor score	**FloorScore®** FloorScore® est la norme de certification la plus reconnue aux États-Unis en matière de qualité de l'air ambiant pour les matériaux de sols durs, les adhésifs et les sous-constructions. Cette norme a été développée par SCS en collaboration avec le Resilient Floor Covering Institute (RFCI), une association professionnelle leader regroupant des fabricants et des fournisseurs de revêtements de sol, et se qualifie pour de nombreux programmes de construction écologique tels que LEED v4.1, WELL, BREEAM, CHPS et Green Globes.
BLAUER ENGEL	**Blue Angel** Le Blue Angel est le label environnemental allemand pour les produits répondant à des exigences élevées en matière de protection de l'environnement et de la santé. Pour les parquets et revêtements de sol en bois, l'accent est notamment mis sur de faibles émissions et teneurs en substances polluantes, l'utilisation de bois issu de forêts gérées durablement ainsi que sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs. Les critères prennent en compte l'ensemble du cycle de vie du produit et imposent des exigences élevées en matière de compatibilité environnementale et de qualité de l'habitat.
FSC www.fsc.org	**FSC®** Le label FSC® (« Forest Stewardship Council® ») a été créé pour promouvoir une gestion écologique, socialement bénéfique et économiquement rentable des forêts du monde. Il s'agit d'un système de certification international pour la sylviculture durable. Le bois des produits Bauwerk Parkett certifiés FSC® est originaire de forêts gérées de manière responsable. Les normes FSC® en vigueur dans le monde entier en matière de gestion des forêts et de chaînes de production complètent les labels d'origine par des exigences définies en matière de contrôle et de gestion et, contrairement aux lois locales, sont contrôlées chaque année par des organismes indépendants. Tous les articles de Bauwerk Parkett déclarés « FSC® 100 % » ou « FSC® Mix 70 » sont automatiquement livrés avec un label FSC®. Tous les autres produits 2-plis, à l'exception des essences de bois nord-américaines, peuvent être commandés sous forme de commande spéciale avec le label FSC®. Un label FSC® ne peut pas être fourni ultérieurement. Bon à savoir : Si un label FSC® est requis pour un projet, autant les produits certifiés FSC® 100 % que ceux certifiés FSC® Mix 70 % peuvent être utilisés.
EPD	**EPD** La déclaration environnementale de produit (EPD) est un document certifié qui fournit des informations complètes sur l'impact environnemental d'un produit de construction. L'EPD est primordiale. En effet, cette déclaration permet d'obtenir des informations transparentes sur l'empreinte écologique du produit. Elle fournit des renseignements sur la consommation énergétique, les émissions de CO2 et d'autres chiffres clés environnementaux pendant l'ensemble du cycle de vie du produit. L'EPD permet aux acheteurs de prendre des décisions durables en préférant des produits aux impacts environnementaux moindres et contribuant à une construction respectueuse de l'environnement

* Information générale